

Mallemort, le 30 mars 2021,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité Syndical du 30 mars 2021 : Véloroute, valorisation des bords de Durance à Chateaurenard, retour sur les grands sujets abordés

Avec une nouvelle année difficile sur le plan sanitaire, le SMAVD poursuit ses avancées sur tous les dossiers prévus en 2021, dont la Durance à vélo et se projette déjà sur les années à venir, notamment avec la signature d'une convention-cadre avec la Région Sud sur la période 2021-2022 en vue d'un prochain contrat rivière dès 2023. Retours sur les grands sujets qui ont animé ce comité syndical.

LA DURANCE A VELO S'ETEND

Parmi les grands projets en cours d'avancement, un point d'étape important a été fait sur "la Durance à Vélo", des opérations en cours sur La Roque d'Antheron, aux phases d'études préparatoires sur la commune de Sénas actuellement menées par les services du SMAVD. Par ailleurs, il a été évoqué les prochaines études de faisabilité fin 2021 sur la partie Vaucluse (Pertuis et Villelaure).

1



La Durance à vélo va se prolonger sur la commune de Sénas à la fin de l'année.

VALORISATION DES BORDS DE DURANCE SUR LA COMMUNE DE CHATEAURENARD

La Commune de Chateaurenard et le SMAVD ont établi une convention de partenariat pour un projet de valorisation et de réappropriation des bords de la Durance : Création d'aires de loisirs, valorisation des espaces de vies et aménagements des sentiers découvertes, balisages etc... Le projet est actuellement à l'étude.

GESTION DES COURS D'EAU ORPHELINS, LE SMAVD ACHEVE SON DIAGNOSTIC

La mission de diagnostic des cours d'eau affluents de la Durance, dits « orphelins » au titre de la compétence GEMAPI (sans gestionnaire de cours d'eau), démarrée en novembre 2018 est en voie d'achèvement. Le SMAVD va restituer un rapport par Intercommunalités, qui intègre l'ensemble des problématiques du territoire intercommunal, des propositions de phases d'études (techniques et réglementaires) et de travaux.

LE SAGE DURANCE : LES AVANCÉES

Un point d'avancement a été réalisé lors du Comité, avec trois axes principaux :

- **Le périmètre du SAGE est sur le point d'être acté par arrêté inter-préfectoral**, Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence sera désigné comme préfet référent de ce dossier (*qui concerne 6 départements : Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Drôme, Hautes-Alpes, Var et Vaucluse*). Elle aura notamment la charge d'arrêter la composition de la Commission Locale de l'Eau.
- **Le dialogue avec les structures porteuses de ces SAGE (PNR Verdon et Luberon) se poursuit** avec d'une part des échanges techniques pour partager les enjeux des trois territoires de SAGE et d'autre part des discussions entre les présidents des Commissions Locales de l'Eau du Verdon et du Calavon et le président du SMAVD portant sur les modalités de dialogue entre les instances des trois SAGE.
- **Une réunion de la Commission Eau et Usages s'est tenue en janvier** réunissant quarante participants, a permis de débattre des politiques d'économies d'eau et du devenir de ces économies, dans le cadre d'un protocole de gestion défini par l'Agence de l'Eau, EDF et la DREAL. La question des restitutions du canal EDF à Mallemort a également été abordée avec la mise en œuvre prochaine d'une expérimentation visant à en atténuer les impacts écologiques. Le projet C3PO porté par le SMAVD a également été présenté.

UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC LA RÉGION

En clôture du Comité Syndical, Yves WIGT Président du SMAVD et Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, conseillère régionale, ont présenté une nouvelle convention-cadre sur la période 2021-2022 entre le SMAVD et la région Sud.

Partenariat transitoire en vue d'un second contrat rivière dès 2023, la convention identifie un montant prévisionnel d'aides de près de 3 M€, mobilisable auprès de la Région pour un volume d'opération de près de 13,5 M € en faveur de la renaturation de la Durance, de restauration de la biodiversité aquatique, de la gestion de la ressource en eau et du développement de la Véloroute en Durance.

Les informations en détails <https://bit.ly/3czx7Yb>



3

Yves WIGT, Président du SMAVD et Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, conseillère Régionale.

CONTACTS

Odilon Desmoulins – Responsable Communication

odilon.desmoulins@smavd.org

Tel | 04 90 59 48 58 - Mobile | 07 84 45 71 06